

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS AUX RISQUES PROFESSIONNELS EN CONCHYLICULTURE

Genèse réglementaire

Elle repose sur une directive et un texte fondamental :

[Directive - cadre n°89/391/CEE du CCE du 12.06.89](#)

Définie l'évaluation à priori des risques pour la santé et la sécurité comme préalable à la mise en œuvre de la protection des travailleurs

Ce qui constitue une novation par rapport aux textes préexistant en droit français

[Loi n°91-1414 du 31.12.91](#)

Art. L.230-2 du CT: 3 exigences d'ordre général

(I) Obligation, pour l'employeur, d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs

(II) Mise en œuvre des neuf principes généraux de prévention des risques professionnels

(III) Obligation de procéder à l'évaluation des risques

Textes relatifs aux droits des salariés, sécurité et santé publique.

- 1- Textes concernant le code du travail et spécifiques au document unique
 - Article [L4141-2](#) du Code du travail : Organisation par l'employeur d'une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il emploie
 - Article [R4412-41](#) du Code du travail : Fiche d'exposition
 - Articles [R4323-50](#) et [R4323-51](#) du Code du travail : Voies de circulation empruntées par les équipements de travail mobiles
 - Articles [R4323-55](#) et [R4323-56](#) du Code du travail : Formation à la conduite des équipements de travail automoteurs et des équipements de levage et autorisation de conduite
 - [Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003](#) relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail.
 - [Circulaire DRT n°6 du 18 avril 2002 prise pour l'application du décret n°2001-1016](#) portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, prévue par l'article L.230-2 du code du travail et modifiant le code du travail. (*fichier pdf 119 Ko*)
 - [Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001](#) portant création d'un **document relatif à l'évaluation des risques** pour la santé et la sécurité des travailleurs, prévue par l'article L.230-2 du code du travail et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat).
 - [Loi no 91-1414 du 31 décembre 1991](#) modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la **prévention des risques professionnels** et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (1)

- 2- Textes concernant l'hygiène alimentaire pour les expéditeurs :
 - Décret n° 2004-782 du 29 juillet 2004 relatif à l'organisation et au fonctionnement des services de santé au travail en agriculture et modifiant le décret n°82-397 du 11 mai 1982 relatif à l'organisation et au fonctionnement des services médicaux du travail en agriculture.
 - Règlement (CE) n° 2073/2005 de la Commission du 15 novembre 2005 concernant les critères microbiologiques applicables aux denrées alimentaires (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
 - Règlement (CE) n° 853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale
 - Règlement (CE) n° 852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires

- 3- Surveillance médicale :
 - [Décret n° 2006-892 du 19 juillet 2006](#) relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat)
 - [Décret n° 2005-746 du 4 juillet 2005](#) relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus aux vibrations mécaniques et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat).